

## RÈGLEMENT de la Bourse aux Jouets et Puériculture du 6 octobre 2024

**Article 1 :** La manifestation dénommée « Bourse aux Jouets et Puériculture » organisée par l'AGEC se déroulera le 6 octobre 2024.

**Article 2 :** La Bourse aux Jouets et Puériculture est ouverte uniquement aux particuliers. Les participants devront retourner à l'adresse indiquée : La présente fiche d'inscription dûment remplie et signée (recto-verso), une photocopie de la carte d'identité (recto-verso) ainsi que le paiement correspondant à la réservation, soit 6 € par table. Chèques à l'ordre de : AGEC.

**Article 3 :** Les participants seront inscrits sur un registre rempli par les organisateurs.

**Article 4 :** L'arrivée des exposants aura lieu à partir de 8h30 et l'installation avant 9h30. Le numéro de la table sera communiqué lors de l'installation. Les tables et chaises seront fournies, tout mobilier extérieur est interdit.

**Article 5 :** Le désistement de l'exposant le jour de la manifestation, ne donnera droit à aucun remboursement.

**Article 6 :** Chaque exposant s'engage à respecter les consignes de sécurité qui lui seront données par les organisateurs. Tous les emplacements devront être tenus dans un parfait état de propreté. Il est interdit d'abandonner des papiers, cartons ou quelque objet que ce soit. Les objets non vendus ne pourront être laissés sur place.

**Article 7 :** Les enfants des exposants devront en permanence être en présence d'une personne majeure et resteront sous son entière responsabilité.

**Article 8 :** Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration sur les stands (objets exposés, voitures,...). Les participants reconnaissent être à jour de leur assurance responsabilité civile.

**Article 9 :** Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure.

Fait à Metz le : .....

Signature précédée de la mention :

« Lu et approuvé »

**Je soussigné(e),**

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Né(e) le :** ...../...../..... **à (Ville)** .....

**Département ou Pays :** .....

**Adresse : N°** ..... **Rue** .....

**CP :** ..... **VILLE :** .....

**Téléphone :** .....

(Portable pour pouvoir vous joindre avant et pendant la manifestation)

**Email :** .....@.....

**Déclare sur l'honneur :**

- Ne pas être commerçant(e)
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du Code de Commerce)
- La non-participation à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code Pénal)
- Avoir pris connaissance du règlement de la manifestation et m'engager à m'y conformer
- Accepter que l'installation se fasse uniquement à partir de 8h30 et jusqu'à 9h30 et que la désinstallation se fasse à partir de 16h30.
- Ne pas abandonner ses invendus sur place à l'issue de la manifestation

**Ci-joint :**

- Règlement de .....€ pour réservation de .....table(s) soit 6 € par table
- Copie recto verso de ma carte d'identité/passeport/carte de séjour

**Fait à** .....

**Le :** ...../...../.....

Signature

Bulletin d'inscription à déposer ou envoyer à :

**Espace Corchade 37 Rue du Saulnois 57070 Metz-Vallières**

**Mail : [evenements.corchade@orange.fr](mailto:evenements.corchade@orange.fr)**

**Accompagné de votre règlement ainsi que d'une copie de votre pièce d'identité**

Conformément au Règlement Général sur la protection des données, l'AGEC a mis en place des mesures concernant le traitement des données personnelles collectées par le biais des formulaires que vous renseignez. L'AGEC s'engage à ne pas les communiquer à d'autres entités, entreprises ou organismes à l'exception du Tribunal d'Instance de Metz.